

Malakoff, le 16 mai 2017

Décision n° 2017-32 portant nomination à la commission paritaire consultative des secours exceptionnels de l'EPIDE

La directrice générale de l'EPIDE,
Vu le code de la défense, et notamment ses articles L. 3414-1 et suivants,
Vu, l'avis rendu par le comité technique d'établissement du 10 mai 2017,
Vu la décision n° 2017-31 portant règlement intérieur de la commission paritaire consultative des secours exceptionnels de l'EPIDE ;

Décide :

Art. 1^{er}. - Consécutivement, la liste des membres du comité s'établit ainsi que suit :

1° Représentants de l'administration :

- le directeur des ressources humaines,
- le (la) chef (fe) du service en charge de l'action sociale,
- le (la) chef (fe) du service en charge de l'exécution financière.

2° Représentants du personnel :

Listes	Titulaires	Suppléants
UNSA	Mme Satya Pilot	M ^{me} Sylvia Skoric
UGFF-CGT	M. Bernard Belin	M ^{me} Sabine Monnier
FO	M ^{me} Akila Dahmani	M ^{me} Sandrine Laveau

Art. 2. - Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site intranet de l'établissement.



NATHALIE HANET
Directrice générale